

La quête religieuse et spirituelle de Pierre Miville dit le Suisse

Texte de Gervais Deschênes, Ph.D. (membre 1030)

Dans ce présent article, nous proposons aux lecteurs et aux lectrices une démarche méthodologique innovatrice pour en savoir plus sur notre ancêtre Pierre Miville dit le Suisse. Sa vie mystérieuse et troublante dépasse, à bien des points de vue, les faits historiques et suggère plutôt des orientations de sens permettant aux descendants de mieux s'identifier et d'approfondir davantage leur connaissance de soi à partir des maintes expériences passées et des péripéties appartenant à cet aïeul mémorable. Ainsi, par les quelques écrits que nous avons brièvement parcourus, il est intéressant d'étudier sa psychologie et de noter partiellement et de manière indirecte ses traits de caractère qui sont les codes génétiques transmis avec le temps à sa descendance. Il est donc loisible de spéculer historiquement à propos de ses états d'esprit et de s'interroger à rebours afin de discerner tout en observant quelques faits historiques de sa vie en cherchant à répondre aux questions suivantes : Quelles étaient les valeurs que portait en lui notre aïeul ? Quels étaient en réalité ses soucis les plus cachés ? Que cherchait-il vraiment dans sa quête du Nouveau Monde ?

Né vers 1602 dans un canton de la Suisse probablement à Fribourg - nous n'avons pas encore trouvé de document officiel - Pierre Miville dit le Suisse est maître-menuisier de son métier. Au début de la vingtaine, il est engagé comme plusieurs de ses compatriotes suisses dans l'armée française du Roi Louis XIII en tant que mercenaire. Ainsi, la grenade inscrite sur les armoiries des descendants de Pierre Miville représente son entraînement militaire. Il participe au Siège de Larochelle (1627-1628) sous la gérance du Cardinal de Richelieu qui mettait de l'avant sa stratégie appelée « Diviser pour régner ». Ce prélat militaire décréta, en vertu de la raison d'état, que les soldats pouvaient avoir droit de se nourrir d'œufs et de fromages en temps de carême. Pierre Miville dit le Suisse a sans doute, comme maître-menuisier, participé à la construction d'une digue longue de 1,500 mètres et haute de 20 mètres qui emprisonna les Rochelais - les Huguenots protestants - poussés à la famine et se contentant de chevaux, de chats ou de rats pour survivre. Sur 28,000 habitants Huguenots, il ne resta que 5,500 survivants qui furent contraints de capituler inconditionnellement. Ils reçurent tous, éventuellement, le pardon du Roi Louis XIII ainsi que la liberté de conscience et de pratiques religieuses selon l'accord de l'Édit de Nantes, prescrit 30 ans plus tôt. Comme soldat suisse, Pierre n'avait pas froid aux yeux, ce qui faisait affirmer à un Maréchal français de cette époque fatidique qu' : « un corps de Suisse est dans une armée française ce que sont les os dans un corps humain ; non seulement pour leur valeur, mais surtout pour leur discipline et patience, qui ne se décourage par aucun revers ni retardement »¹. À cet effet, la devise inscrite sur les armoiries des descendants de Pierre Miville dit le Suisse est très évocatrice et se résume en ces quelques mots : « S'unir pour construire ». On retrouve également sur ce signe héraldique les feuilles et les glands de chêne qui fournissent l'explication du nom *Deschênes*².

Vraisemblablement dégoûté par cette guerre fratricide entre catholiques et protestants, il était surtout en quête d'une vie meilleure vers d'autres cieux animé du don de la foi chrétienne tout en cultivant des croyances hors de l'ordinaire. En fait, pour lui, cette guerre de religion était une mauvaise affaire. Il rencontre alors l'amour

de sa vie et se marie vers 29 ans avec France Charlotte Maugis, ayant environ 24 ans à Brouage vers 1629. Il aura d'elle sept enfants entre 1630 à 1640 : Gabriel (mort en bas âge vers 5 ans, 1630–1635), Marie (1632–1702), François (1634-1711), Aimée (1635–1713), Madeleine (1636–1708), Jacques (1639–1688) et Suzanne (1640–1675). Son entêtement pour le Nouveau Monde le poussa inexorablement à faire subir à son épouse et ses jeunes enfants, dont l'âge variait autour de 9 à 17 ans, la traversée périlleuse en haute mer dans l'Atlantique, où les conditions difficiles de survie pouvaient mener facilement à la maladie et/ou à la mort. C'est ainsi qu'après 15 ans de vie à Brouage, la famille de Pierre Miville dit le Suisse arrive à bon port en terre étrangère en 1649. Fait intéressant à révéler, il s'agissait de l'une des plus grandes familles à s'établir dans la colonie appelée Nouvelle-France. Dès leur arrivée, le gouverneur Louis d'Ailleboust, Seigneur de Coullanges et d'Argentenay, concède à notre ancêtre et à sa famille une partie de la Côte de Lauzon qui se situait tout en face des plaines d'Abraham au pied de la Ville de Québec tout en étant séparé par la Grande rivière de Canada, aujourd'hui, le fleuve Saint-Laurent. Cette terre avait 3 arpents de front par 40 arpents de profondeur. Personnalité fonceuse et pleine d'initiative, Pierre Miville dit le Suisse demeure avant tout à Côte de Lauzon bien qu'il a une maison sur la rue St-Louis dans la Basse-Ville de Québec offerte par Jean de Lauzon surnommé « le Père », Seigneur et Intendant en Nouvelle-France, ainsi que des terres d'une superficie de 20 par 40 arpents à la Grande Anse (La Pocatière) concédées à ses fils et d'autres Suisses par le gouverneur Alexandre de Prouville de Tracy dans ce que l'on a appelé dès lors le Canton des Suisses fribourgeois ; terres qui lui furent octroyées en juillet 1665, mais qui n'ont pas été exploitées avec succès en termes de productivité agricole. En fait, il s'acquitte tant bien que mal de son rôle d'agriculteur, car il est surtout soucieux à défendre continuellement son territoire ici et là contre des raids répétés des Iroquois, et fut ainsi nommé capitaine de milice en second sous les ordres du capitaine de milice et explorateur Guillaume Couture.

Un fait que l'on ne peut éluder du revers de la main est un événement survenu vers la fin de juin 1664, cinq ans avant sa mort. Les conditions de vie pour défricher ses terres requéraient de l'aide des autorités coloniales, mais sa requête pour lui procurer un engagé demeurait sans succès. Il était même retourné en France quelques années auparavant pour se trouver un engagé en dépit d'une mer orageuse et cela sans dénouement probant. Il posa alors un acte séditieux en kidnappant des hommes dans un bateau en provenance de Normandie, mais ceux-ci ne lui étaient pas destinés. Mis en prison au moment des faits, Pierre Miville dit le Suisse sera convoqué et jugé abruptement par le Conseil souverain qui prononça un verdict inhumain en le bannissant à vie de la Ville de Québec. Il devra également payer une amende de 300 livres, ce qui était une fortune à l'époque. À partir de ce jugement sévère - puisque sans homme à tout faire il ne pouvait évidemment pas subvenir aux devoirs familiaux pressants, aux obligations inhérentes au défrichement de ses terres et à la défense armée de son territoire - il ne remettra plus les pieds dans la Ville de Québec à cause de la menace qui planait d'être pendouillé. Seule son épouse accomplira les tâches administratives nécessaires en son nom dans la capitale. Or, comme il a été dit, le fait d'avoir reçu du Seigneur Tracy des terres à *Grande Anse* un an après cet événement fâcheux constitue en soi un pardon ; un incident que plusieurs personnes cherchaient à oublier à tout prix. Il est important aussi de souligner que ce préjudice, voire même une malédiction, est une entache

à sa mémoire et requiert d'après nous une réhabilitation complète par les autorités civiles d'aujourd'hui à propos de cette erreur historique manifeste sur la personne de notre aïeul puisque Pierre Miville dit le Suisse n'a certes pas manqué de loyauté, de bravoure, de dévouement et de générosité envers sa patrie. Ces qualités sont de profonds traits de caractère toujours communiqués à plusieurs de ses descendants actuellement.

Par ses diverses fonctions, on dénote chez notre ancêtre une réelle fureur de vivre et une froide détermination à protéger ses intérêts pour le bien commun, la sauvegarde et la pérennité du patrimoine familial. Comme on l'observe, bien qu'il pratique un métier modeste, quoiqu'honorable, Pierre Miville dit le Suisse ne provient pas de la haute noblesse ou des grands de ce monde, mais connaissait très bien les personnes-clés pour l'avancement spirituel et la survie socio-économique de sa famille. On peut dès lors le considérer à raison comme un « roturier bâtisseur » c'est-à-dire un simple colon qui cherchait à vivre le plus paisiblement que possible selon ses moyens sans être un noble.

Pour résumer, Pierre Miville dit le Suisse était comme on l'a précisé de tempérament bouillant, voire aussi colérique, qui lui permettait certes de réagir efficacement à la dureté contextuelle de l'existence à une époque où les conflits guerriers en Europe et en Amérique étaient monnaie courante. Sa personnalité complexe est inspirée par un courage de vivre sans limites et une force de caractère à toute épreuve. Ce qui est personnifié par L'Ouroboros dans les armoiries des descendants de Pierre Miville, c'est-à-dire « le serpent mordant sa queue », est la représentation inspirée des armoiries du Seigneur Jean de Lauzon et qui est un symbole révélateur d'éternité. De sorte que sa descendance a certes hérité de cette bénédiction ancestrale. Par ailleurs, cet aïeul canadien devait être fondamentalement religieux bien qu'il contestait parfois, comme on l'a vu, les autorités coloniales en présence en cette époque sombre et difficile.

En définitive, notre aïeul ainsi que sa descendance participèrent activement à cette édification territoriale qui fut le futur Canada que l'on connaît aujourd'hui. Pierre Miville dit le Suisse décède dans la soirée, vers 22 heures, le 14 octobre 1669 âgé de 67 ans, où il reçoit comme catholique pratiquant, les derniers sacrements rituels et sera enterré ironiquement au cimetière de la Côte de la Montagne dans la Ville de Québec ; communauté sociale qui l'avait rejeté de son vivant³. Pour tout dire, notre aïeul était au fond un aventurier qui a su, avec les membres de sa famille, comme bien d'autres ancêtres canadiens, s'établir dans un pays inconnu sur une terre hostile, faire de son existence une vie fondée sur le travail et le labeur ; sachant léguer à sa descendance, sans trop prendre réellement conscience des conséquences et de la finalité de ses gestes, la transmission digne d'un sens religieux voire même d'élan spirituels d'humanisation. Voilà bien l'œuvre prolifique dévoilée de génération en génération par notre valeureux aïeul et qui ne se dément pas aujourd'hui par l'expérience vivifiante de la foi chrétienne et l'affirmation de la vie se perpétuant, ici et maintenant, aux gens de notre Pays.

Notes bibliographiques

¹ Vaillancourt, M. (2010). *Petites histoires de nos ancêtres en Nouvelle-France : Pierre Miville dit le Suisse*. <<http://histoiresdancetres.com/vaillancourt/pierre-miville-dit-le-suisse/>>.

² Ce patronyme était un surnom et fut adopté en 1669 par le deuxième fils de Pierre Miville dit le Suisse, Jacques, peut-être pour plaire à son épouse, Marie-Catherine de Baillon, « mademoiselle de naissance », ayant un titre de noblesse puisqu'elle faisait partie du contingent féminin des « Filles du Roi » en 1669. On prétend même qu'elle serait descendante de Charlemagne, du Roi Louis VII et d'Aliénor d'Aquitaine —reine de France et d'Angleterre—. Ils ont eu ensemble 7 enfants. Ils moururent tous deux en 1688 à quelques heures d'intervalle causé possiblement par une épidémie qui sévissait alors. Une autre explication est attribuable à un lieu où il y avait des chênes qu'habitait le fils Jacques à la *Grande-Anse* sur une terre située à Rivière-Ouelle dans la région de Kamouraska.

³ À signaler que la fin de vie de la veuve de Pierre Miville dit le Suisse, France Charlotte Maugis, fut un destin malheureux puisqu'elle souffrit de démence. Évitant la tutelle, c'est François qui devient le tuteur de sa mère qui décéda le 10 octobre 1676 dans la tristesse et la peine familiale.